



PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTIVITÉ DES TPE/PME

TERMES DE REFERENCE

AOCI N° 1-PAP-2021

Sélection d'un consultant pour concevoir et administrer en ligne un module de formation sur la gestion des Ressources Humaines au profit des PME bénéficiaires du PAP

Table des matières

1. Contexte	3
2. Objectif général	4
3. Objectifs spécifiques	4
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie	4
6. Livrables.....	6
7. Cibles	6
8. Profil du consultant	6
9. Durée de la mission	7
10. Mode de soumission de candidature	7
11. Procédure de sélection	7

1. Contexte

La Côte d'Ivoire ambitionne atteindre l'émergence à travers la transformation structurelle de son économie par un rôle plus accru du secteur privé et spécifiquement par un tissu de Petites et Moyennes Entreprises (PME) compétitives, moteur d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois en faveur des jeunes et des femmes.

En effet, les PME ivoiriennes constituent près de 98% des entreprises, représentent plus de 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes. Celles-ci demeurent, cependant, caractérisées par une compétitivité insuffisante liée entre autres à un déficit de capacité technique et managériale de la part des employés et des employés des PME et à une culture entrepreneuriale et de l'innovation insuffisamment développée et valorisée.

Pour pallier ces déficits, le Gouvernement s'est inspiré des expériences des pays les plus avancés en matière de développement des PME, en élaborant une stratégie nationale de promotion des PME et a mis en place l'Agence Côte d'Ivoire PME dont le rôle est d'opérationnaliser ladite stratégie.

De plus, le Ministère du Développement Économique et de la Coopération (BMZ) de la République d'Allemagne a annoncé l'Initiative Spéciale de Formation et Emploi en 2018 en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de promotion des investissements durables ainsi que le secteur privé, en général fixés par le Plan Marshall avec l'Afrique et le Compact with Africa (CwA) du G20. Cette Initiative veut contribuer à créer des opportunités d'emplois pour une population africaine croissante dont l'inclusion de la jeunesse dans le marché du travail, est l'une des préoccupations primordiales de ce Plan Marshall pour l'Afrique.

Dans cette perspective, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a élaboré un projet intitulé « Partenariat pour l'emploi et appui aux petites et aux moyennes entreprises ». Ce nouveau projet sera mis en œuvre dans six pays africains dont la Côte d'Ivoire et a pour objectifs et domaines d'action principaux suivants :

- 1) Promotion de la localisation des entreprises et des industries ;
- 2) Promotion des investissements durables ;
- 3) Promotion des PME ;

Dans le cadre de cette initiative spéciale « Formation et Emploi » et le nouveau projet « Partenariats pour l'emploi et appui aux petites et moyennes entreprises » en Côte d'Ivoire, la GIZ a signé un contrat de financement avec l'Agence Côte d'Ivoire PME pour la réalisation du Programme d'Appui à la productivité des TPE/PME ivoiriennes.

L'objectif du programme est de contribuer à la création de valeur, d'emplois décents et de croissance en Côte d'Ivoire. Il contribuera à l'amélioration de la qualité de l'emploi des employés des TPE/ PME, et favorisera la création de nouveaux emplois.

Le programme comprend trois (3) composantes :

- Accompagnement-Conseil de 500 PME ;
- Accompagnement à la formalisation et au démarrage de 200 TPE ;
- Appui institutionnel.

Ainsi, dans le cadre de la réalisation de la composante 1 (Accompagnement-Conseil de 500 PME), il est prévu le renforcement des capacités de mille (1000) employés en vue d'accroître la productivité par l'amélioration des pratiques de gestion internes.

Dans cette perspective, la coordination du programme recrute un consultant individuel pour bâtir et administrer en ligne un module de formation en *gestion des ressources humaines* au profit des employés des PME bénéficiaires.

Les présents termes de références ont pour objet de définir le profil du consultant ainsi que les méthodologies de mise en œuvre de cette activité.

2. Objectif général

Le processus a pour finalité de sélectionner *un consultant individuel pour concevoir et administrer en ligne un module de formation en gestion des ressources humaines au profit de 500 employés issus des entreprises bénéficiaires* ; à raison d'un (01) employé par entreprise. Et ce, en vue d'améliorer la compétitivité et la productivité des PME pour favoriser la création d'emplois et l'amélioration d'emplois existants.

3. Objectifs spécifiques

- ✓ Préparer le module de formation en mode e-learning ;
- ✓ Organiser les contenus et administrer les formations en ligne ;
- ✓ Elaborer le planning de formation au profit des bénéficiaires ;
- ✓ Mettre le module de formation en ligne ;
- ✓ Proposer un plan de gestion et d'évaluation des activités d'apprentissage du module ;
- ✓ Livrer la formation en mode blending.

4. Résultats attendus

- ✓ Le module de formation est conçu et disponible ;
- ✓ Les story-board du module de formation en e-learning sont développés ;
- ✓ Les contenus pour la formation e-learning sont organisés ;
- ✓ Le planning de formation au profit des bénéficiaires est élaboré ;
- ✓ Le plan de gestion et d'évaluation des activités d'apprentissage du module est proposé ;
- ✓ Le module de formation est mis en ligne.

5. Méthodologie

Brève description de la mission

De façon précise, le consultant devra :

- ✓ Concevoir un module de formation suivant les exigences de l'apprentissage en ligne :
 - Définir le contenu de la formation ;
 - Définir les méthodes pédagogiques (expositive, applicative, collaborative) ;
 - Définir les modalités de la formation (en prenant en considération l'apprenant, la technologie et les exigences organisationnelles) ;
 - Définir la stratégie d'évaluation avec création des tests d'évaluation en fonction des objectifs d'apprentissage et du séquençage du cours.
 - Préparer les supports de formation et les évaluer : Le guide d'animation, supports participants.
- ✓ Développer des story-board du module de formation en e-learning :
 - Adapter le contenu du module existant pour l'enseignement à distance ;
 - Créer des story-board en prenant en considération l'interactivité, les techniques de présentation du contenu et l'intégration des éléments multimédias ;
 - Développer le didacticiel pour le module e-learning.
- ✓ Organiser les contenus pour la formation e-learning :
 - Définir les objectifs d'apprentissage ;
 - Identifier le séquençage du cours.
- ✓ Elaborer un planning de formation au profit des bénéficiaires :
 - Elaborer le programme/progression de formation ;
 - Proposer une organisation des lots d'apprenants.
- ✓ Proposer un plan de gestion et d'évaluation des activités d'apprentissage du module :
 - Planifier les activités d'apprentissage ;
 - Planifier les activités d'évaluation.
- ✓ Mettre le module de formation en ligne.

Contenu du module

En lien avec l'amélioration des emplois existants et de la création de nouveaux emplois, le contenu de la formation à développer devra intégrer les aspects suivants :

- Organisation standard d'une entreprise ;
- L'élaboration des fiches de poste et d'un manuel de procédures ;
- Le mode de recrutement du personnel dans une PME ;
- Les obligations contractuelles de la conclusion à la rupture d'un contrat de travail ;
- La rédaction de contrats de travail ;

- Les obligations patronales (CNPS, impôts) ;
- La constitution d'un dossier individuel d'employé ;
- La gestion des contentieux ;
- Santé et sécurité au travail ;
- La gestion des carrières.

Mise en œuvre de la formation

La formation se fera en plusieurs sessions selon les articulations déclinées plus haut. Elle s'adressera aux participants repartis en classes de 100 apprenants. La durée de l'apprentissage directe est de 3 jours par classe.

La préparation de la formation se fera sur 10 jours et sera mise en œuvre par le consultant sur une période de 15 jours ouvrés via :

- Campus PME la plateforme d'apprentissage en ligne de l'Agence CI PME ;
- Une **classe virtuelle** (vidéo-conférence, synchrone, avec ou sans rediffusion asynchrone) ;

6. Livrables

- ✓ Une note méthodologique détaillée comprenant le planning de la mission et un calendrier prévisionnel des livrables ;
- ✓ Le contenu de la formation est élaboré et prêt à être intégré dans une plate-forme e-learning (support numérique sur USB) ;
- ✓ La formation est mise en ligne dans la plate-forme e-learning ;
- ✓ Un rapport final de la mission.

7. Cibles

Les cibles de la formation sont les suivantes :

- ✓ Les employés des TPE/PME bénéficiaires du Programme d'Appui à la productivité ;
- ✓ Les experts de l'Agence CI PME (gestionnaires de portefeuilles PME et Staffs projet) ;
- ✓ L'administrateur de la plateforme e-learning (gestion de la plateforme).

8. Profil du consultant

- ✓ Profil du Consultant

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau ; BAC+5 en management des organisations, administration des entreprises, gestion des ressources humaines, droit, gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins sept (7) ans en protection sociale ou gestion des ressources humaines ;
- Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de renforcement de capacités de PME en protection sociale des travailleurs ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) missions de formation E Learning ;
- Etre familier des outils de formation digitaux (Power point, Excel, Word, Internet).

NB : les candidats doivent fournir les copies des diplômes attestant leur niveau d'étude, les attestations de travail, les attestations de bonne exécution (ABE) ou tout autre document démontant leurs compétences ou expériences.

Ils devront également fournir minimalement deux (2) références pour les travaux antérieurs effectués

9. Durée de la mission

Le délai global de la prestation est trente (30) jours à titre indicatif, incluant une période d'assistance des auditeurs, hors délai d'approbation des rapports par l'Administration.

10. Mode de soumission de candidature

Les documents de candidature à savoir, le CV, les diplômes, les preuves d'expérience notamment les attestations de travail et les ABE, la Note méthodologique et planning d'exécution de la mission.

Ces documents doivent être rédigées en langue française et déposées, **au plus tard, le 31 mai 2021 à 10 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription :

« Avis d'appel à concurrence pour le recrutement d'un consultant individuel pour concevoir et administrer en ligne un module de formation en gestion des Ressources Humaines au profit de PME bénéficiaires du PAP.

Les candidatures reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan).

L'ouverture des plis aura lieu le 31 mai 2021 à 10 heures 30 minutes précises à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13h 30 à 17h30 à l'adresse électronique suivante :

projects.procurement@agencecipme.ci.

11. Procédure de sélection

Le présent Avis à concurrence a pour objectif de recruter un consultant individuel par la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la république de Côte d'ivoire et à l'arrêté n°112 du 8 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.

Les Consultants disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués conformes et le prestataire le plus qualifié et expérimenté sera sélectionné pour fournir une proposition technique et financière.

ANNEXE : Grille d'évaluation du Consultant

N°	CRITERES	NOTE
(i)	Qualifications générales (formation et diplômes)	20
1	<i>Qualifications générales</i>	20
	Avoir un diplôme supérieur BAC+5 en management des organisations, administration des entreprises, gestion des ressources humaines, droit, gestion ou tout autre diplôme équivalent	20
(ii)	Le consultant devra fournir une Note méthodologique et planning d'exécution de la mission	20
	Fournir une note méthodologique	10
	Mauvaise	0
	Moyenne	4
	Bien	6
	Très Bien	8
	Excellente	10
	<i>fournir un planning d'exécution de la mission</i>	10
	<i>Pas cohérent</i>	0
	<i>Moins Cohérent</i>	5
	<i>Cohérent</i>	10
(iii)	Nombre d'années d'expérience professionnelle pertinente (nombre de missions similaires)	55
3	<i>Expériences générales</i>	35
	Justifier d'une expérience de une expérience d'au moins sept (7) ans en protection sociale ou gestion des ressources humaines (5 points par année d'expérience)	35
	<i>Expériences spécifique</i>	20
	Avoir conduit ou participé à au moins deux (2) missions de renforcement de capacités de PME en protection sociale des travailleurs (5 pts par missions de renforcement de capacité)	10
	Avoir une expérience d'au moins deux (2) missions de formation E Learning ; (2.5 pts par mission de formation)	5
	Etre familier aux outils de formation digitaux : Power point, Excel, Word, Internet, Outlook (1 pt par outils cité)	5
(iv)	Connaissance de la langue	5
4	Avoir une excellente maitrise de la langue française	2,5
	Avoir une excellente maitrise de la langue Anglaise	2,5
	TOTAL GENERAL	100